

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 16 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents :** M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mmes Nathalie LECLER, Nathalie LECUIR, MM. Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mmes Pierrette POUSSET, Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

**Excusés :** Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GAUTIER, Mme Isabelle DEGUETTE qui a donné pouvoir à Mme Pierrette POUSSET, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Alain LENESLEY qui a donné pouvoir à Mme Martine LEPAGE

**Absents :** Mme Sylvie ASSELIN, MM. Yann LECUYER, Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance :** M. Cyril PANIEL

**Date de convocation :** 7 décembre 2021

**Date d'affichage :** 23 décembre 2021

**Nombre de conseillers en exercice :** 29

Présents : 21

Pouvoirs : 4

Votants : 25

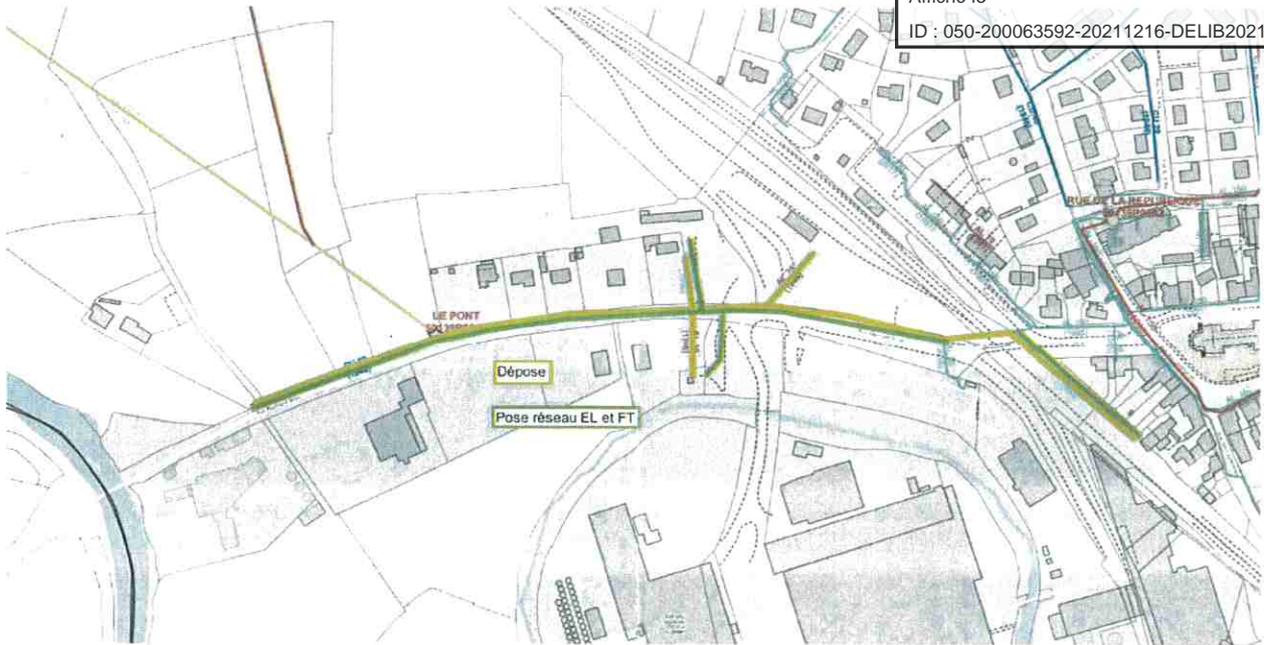
**Délib. n°2021-084 : SDEM 50 - effacement des réseaux électriques et de télécommunications RD 53  
« route de St-Romphaire »**

A l'occasion des études de création de la voie douce le long de la RD 53, se sont greffées d'autres opérations portées par les concessionnaires tels que Saint-Lô Agglo (réseau EU vers la nouvelle station d'épuration) ou ENEDIS (enfouissement d'une ligne HTA).

C'est ainsi que s'est posée pour la commune la question d'une requalification de ce secteur situé en entrée de ville. Cette opération supposerait de mener des travaux d'enfouissement des réseaux aériens existants (électriques, télécommunications et éclairage public), à l'image de ceux qui ont été faits sur la route de St-Jean en 2019.

Après renseignements, le SDEM50 peut accompagner techniquement et financièrement la commune dans ce projet. A notre demande, ses services ont réalisé un avant-projet et établi un chiffrage des travaux. Le reste à charge pour la commune s'élèverait à 145 950 € pour un coût total d'opération estimé à 208 500 € HT.

	Montant HT travaux	Aide SDEM50	Reste à charge commune
Réseau électrique	160 000 €	48 000 €	112 000 €
Réseau télécom	45 000 €	13 500 €	31 500 €
Réseau éclairage public (hors candélabres)	3 500 €	1 050 €	2 450 €
<b>TOTAL</b>	<b>208 500 €</b>	<b>62 550 €</b>	<b>145 950 €</b>



Après délibération, le Conseil municipal :

### DECIDE

- Accepter la réalisation de l'effacement des réseaux sur la RD 53 direction St-Romphaire (rue Raymond Brûlé) ;
- Solliciter le SDEM50 pour mener les travaux et accepter une participation de 145 950 € de la commune ;
- Demander que les travaux soient achevés pour 2022 ;
- S'engager à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget et à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée ;
- Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire et en particulier au règlement des dépenses.

Pour : 25	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire  
Laurent PIEN

